

Commune de Neufchâteau

Compte rendu de la CLDR du 11/01/2024

Réf. : NEUFCHATEAU\06- CLDR\20240111 projets sociaux\Neufchâteau 20240111 PV CLDR Projets soc.docx

Présences (Voir liste en annexe)

- › CLDR : 15 participants, 6 excusés
- › Impact SPRL: Mme Mary Genatsy
- › FRW : Mme Sophie Orban et M. Bruno Echterbille

Ordre du jour

- › Approbation du compte rendu de la réunion de CLDR du 23/11/2023
- › Mise en contexte et explication de la démarche
- › Approfondissement des projets relevant du pilier social
- › Les suites de l'opération de développement rural
- › Divers

M. Cheppe, 1^{er} échevin, accueille les participants et leur présente l'ordre du jour.

Approbation du compte rendu de la réunion de CLDR du 23/11/2023

Deux remarques ont été formulées :

- sur le projet d'aménagement d'un espace convivial près du ruisseau du Panwé à Tournay – précisions apportées pour éviter toute confusion avec le projet d'oseraie prévu par le GAL HSFA à l'arrière de la maison de village de Tournay ;
- sur les résidences-services – celles-ci sont obligatoirement adossées à une maison de repos (qui peut être gérée par un CPAS, un privé ou une association).

Moyennant prise en compte de ces remarques, le compte rendu est approuvé.

Mise en contexte et explication de la démarche

La Fondation Rurale de Wallonie rappelle le **contexte** de l'Opération de Développement Rural, les grandes lignes de l'ODR et la phase où nous nous trouvons actuellement.

Les parties du PCDR

Les agents de développement expliquent le lien entre les réunions citoyennes et les différentes parties du PCDR.

Parties du PCDR	Réunions citoyennes
1. L'analyse des caractéristiques de la commune	Consultations et groupes de travail thématiques
2. Les résultats de la participation de la population	
3. Le diagnostic partagé	CLDR du 09/05/2023
4. La stratégie de développement, sous forme d'objectifs spécifiques	CLDR du 08/06/2023

5. Les projets visant à atteindre les objectifs	CLDR du 06/07/2023 CLDR du 19/10/2023 CLDR du 23/11/2023 CLDR du 11/01/2024
6. Le tableau récapitulatif	

La démarche

En juillet, la CLDR a établi une première priorisation des vignettes par pilier DD. Afin de pouvoir en vérifier le niveau de priorité, tous les scores ont été transformés en pourcentage. On obtient :

9 vignettes > 66 %	10 vignettes > 33 %
12 vignettes > 50 %	4 vignettes < 25 %

Les 4 vignettes ayant récolté moins de 25% ont été intégrées dans d'autres projets.

Ensuite, chaque vignette a été analysée pour identifier les projets potentiels (certaines vignettes correspondaient à un seul projet, tandis que d'autres ont pu être divisées en plusieurs projets).

	Matériels	Immatériels	Total
> 50 %	32	25	57
> 30 %	7	11	18
< 25%		4	

Ce qui donne 75 projets matériels et immatériels à approfondir, à travers les 3 réunions de ce type prévues.

Le but de cette soirée est d'analyser les 12 vignettes qui relèvent du pilier social :

	Vignette	+	-	Points	%
2	Dynamiser les salles et maisons de village	26		66	91,7%
1	Créer des lieux et activités de rencontre pour les jeunes	31		65	90,3%
5	Permettre aux aînés de bien vieillir à Neufchâteau	25		54	75,0%
7	Développer les services à l'enfance.	16		48	66,7%
8	Soutenir et accompagner la vie associative locale	12		46	63,9%
3	Développer l'offre culturelle sur le territoire communal	25	1	45	62,5%
9	Renforcer les liens entre générations et villageois	12		40	55,6%
4	Soutenir la vie sportive	25		27	37,5%
6	Travailler sur l'image de Neufchâteau	21	1	24	33,3%
12	Adapter les services à la population à l'évolution des besoins	11		24	33,3%
10	Améliorer la connectivité	12		15	20,8%
11	Améliorer la communication communale	11		14	19,4%

Approfondissement des projets relevant du pilier social

Méthodologie

L'objectif de la réunion est d'une part, de récolter la matière suffisante pour compléter les fiches-projets (du niveau de détails du lot 2) et d'autre part, d'opérer une première hiérarchisation des projets du PCDR.

Les membres de la CLDR sont répartis de manière aléatoire (à l'aide de cartons avec des points) en 3 groupes. Chacun change de table après 30 minutes, afin de couvrir l'ensemble de la matière.

Les trois tables sont animées par un agent de développement :

- Vie associative, jeunes, image, ...
- Liens sociaux, culture, sports, ...
- Services, aînés, ...

Différents outils d'aide à la réflexion sont mis à disposition des participants :

- Des pré-fiches-projets (voir cahier de projets ci-après)
- Des plans, plans cadastraux, des vues
- Une grille pour analyser les projets et les classer à court terme (1-3 ans), moyen terme (4-6 ans) ou long terme (7-10 ans).

Des critères d'analyse des projets sont proposés à la CLDR :

- **Clarté**
Les contours du projet sont-ils clairs ? Sa description est-elle suffisamment précise ? Se distingue-t-il d'une belle intention, est-il concret ? Des partenaires et porteurs sont-ils pressentis ?
- **Pertinence**
Le projet est-il en lien avec les objectifs de la stratégie ?
- **Importance et efficacité**
Le projet est-il fédérateur, concerne-t-il un maximum d'habitants ? Rencontre-t-il les besoins estimés prioritaires ? A-t-il un effet levier pour le développement local ?
- **Faisabilité**
Le projet est-il techniquement réalisable ? Est-il adapté à l'échelle du territoire ? La Commune est-elle en mesure de le mettre en œuvre ? Bénéficie-t-il déjà d'avancées significatives ? Une localisation est-elle identifiée ? Quel sera son impact financier ?

Résultats

Les pré-fiches sont reprises en annexe de ce compte rendu.

Table-ronde vie associative, jeunes, image, ...

Image de Neufchâteau

- › Des participants déplorent le manque de mise à jour de certains outils de communication de la Commune. Ce serait plus judicieux de disposer de moins d'informations, mais qui soient à jour et d'actualité.
 - › En ce qui concerne le travail du bureau d'études *Quidam*, la proposition est de compléter les aménagements des entrées de village avec des panneaux mobiles et ponctuels informant des festivités et manifestations dans le village. L'intérêt serait d'avoir une entrée de village, qui réponde aux dimensions de sécurité, d'identité et d'information, ... Ces entrées de village ne peuvent-elles pas être végétalisées ? Il existe des pépiniéristes sur la commune qui pourraient ainsi être mis en valeur. → cf. la fiche-projet sur les entrées de village.
 - › Lancer une enquête sur l'image de marque de Neufchâteau « Comment définir l'identité de la commune en trois mots ? »
 - › La remise en service de l'écran d'affichage numérique et la valorisation des commerces locaux par l'ADL (capsules vidéo) sont en cours.
- Projet immatériel à court terme (lot 1) – cette fiche est importante et doit faire l'objet d'un groupe de travail prioritaire.

Préparation de repas à domicile ou aux collectivités

- › Actuellement les repas à domicile pour les aînés sont distribués par la Mutualité socialiste (CSD).
- › La convention avec Sodexho pour le service de repas localisé au Pré Fleuri a été cassée. Le service est en cours de refonte (nouvel exploitant, recours accru aux produits locaux, ...) et pourrait à terme également fournir des repas à domicile ou aux collectivités.

- › Il existe aussi des livraisons de repas à domicile pour les particuliers via « Doutrelox traiteur » à Longlier et « Table et comptoir » à Libramont.
 - › La Commune travaille sur un projet de cantine durable en partenariat avec la Province de Luxembourg et la Région wallonne. Il y a aussi un programme pour organiser une distribution de potage gratuit dans les écoles de la commune.
- Projet immatériel en cours (lot 0)

Soutien à la vie associative

- › Une réunion annuelle des associations et une foire des associations ont déjà été organisés de par le passé.
 - › Organiser une rencontre entre associations de type speed-dating (exemple de Florenville)
 - › Mettre en place un cadastre des associations et des manifestations
 - › Prévoir un calendrier partagé des événements pour éviter les manifestations organisées simultanément (ex : organisation de deux grands feux le même week-end).
 - › Faire appel à la Maison des Associations et du Bénévolat de Bastogne pour ce qui concerne le coaching et le soutien administratif des associations.
 - › Organiser un salon des associations chestrolaises pour plus de visibilité et inciter au bénévolat.
- Projet immatériel à court terme (lot 1)

Politique de gestion des maisons de village

- › L'objectif est de créer un groupe de travail pour optimiser et pérenniser la gestion des salles de village ; cette réflexion pourrait éventuellement être menée en présence d'un représentant de la Maison des associations et du bénévolat de Bastogne.
 - › En matière de gestion, il n'y a pas de solution idéale. Il faut tenir compte des circonstances et des forces vives. Le risque majeur est de ne plus avoir de personne s'investissant dans la gestion et l'animation de la salle.
 - › Il faut prendre en compte l'équipement des salles de village pour encourager des occupations spécifiques et les particulariser.
 - › Le remboursement à la Commune d'une part des locations des maisons de village représente-t-il un obstacle au développement ?
- Projet immatériel à court terme (lot 1)

Aménagement ou construction d'une maison de village à Longlier

- › La Commune envisage de conclure un bail emphytéotique avec la Décanale pour pouvoir disposer du Cercle Saint Etienne.
 - › La salle de village se situe le long de la route régionale et le lieu est potentiellement dangereux pour les piétons. De plus, on ne peut pas bloquer la route pour les manifestations car il n'y a plus de possibilité de déviation. Il serait judicieux de se poser la question d'une nouvelle localisation.
 - › Les participants s'interrogent sur la présence d'un comité de gestion.
 - › Des participants mentionnent l'utilisation de la salle de l'hôtel Salmon pour des petites fêtes familiales. Cela permet de répondre à des besoins malgré une taille de salle restreinte.
- Projet matériel à long terme (lot 3)

Mise à disposition d'un local pour les jeunes à Longlier

- › La Commune envisage de conclure un bail emphytéotique avec la Décanale pour pouvoir disposer du Cercle Saint Etienne.
 - › Ce local sera dans un premier temps dédié aux jeunes, après quelques travaux et des mises aux normes.
 - › Quel est le degré d'autonomie du club des jeunes (qui est soutenu plus par des adultes et des parents que par des jeunes) ?
 - › Il est important de prévoir des espaces de rangement pour disposer d'un local qui puisse être polyvalent et occupable par tous.
- Projet matériel en cours (lot 0)

Création ou transformation d'un bâtiment en maison de village à Grandvoir

- › Il semblerait que le comité de gestion souhaite conserver la propriété de la salle Saint Donat
 - › Les participants pensent que c'est inutile de travailler sur une autre localisation et qu'il faut avoir une vision plus globale des maisons de village de la commune en fonction des besoins, des équipements et des infrastructures.
- Projet matériel non repris au PCDR : pas de possibilité de transfert de propriété actuellement ?

Développement du club des jeunes de Grandvoir en organisant des activités et en lui donnant accès à un local (pas forcément privé).

- › Les participants souhaitent que ce projet ne soit pas lié au projet de maison de village de Grandvoir.
 - › Ils se demandent combien de jeunes sont potentiellement visés.
 - › On pourrait réfléchir à un club multigénérationnel comme à Tournay.
 - › Prévoir deux modules à positionner à Grandvoir ?
- Projet immatériel à moyen terme (lot 2)

Création (de lieux) et d'activités de rencontre pour les jeunes

- › Engagement d'un animateur sportif par l'Adeps : il est possible de délocaliser des activités dans les villages, notamment pour contribuer à des animations organisées sur les terrains multisports ; principalement en soirée et durant les week-ends.
 - › Infor-jeunes organise chaque année des journées d'information pour les jobs étudiants, en partenariat avec l'ADL.
 - › La mise en place d'une Maison des jeunes est en cours actuellement. Les missions d'une Maison des jeunes sont plus spécifiques que celles d'un club des jeunes car elles sont encadrées par un décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles (accueil régulier, encadrement par des adultes, organisation d'ateliers, ...).
- Projet immatériel en cours (lot 0)

Table-ronde liens sociaux, culture, sport, ...

Renforcement des liens entre les générations et entre les villageois

- › De manière générale, la CLDR estime que ce genre d'activités doit venir des citoyens et des comités, pas de la Commune. Le projet pourrait donc consister à favoriser le développement de comités de quartier et à soutenir les comités existants. (cf. fiche-projet « soutien à la vie associative »)
 - › Notons que la Commune offre déjà un service et un soutien efficaces aux associations et comités. Depuis la mise en place du budget participatif, des cellules citoyennes ont été créées dans les villages, ce qui favorise les échanges et les liens entre les habitants.
 - › Pour inciter à la création de nouveaux comités, une page /rubrique pourrait être créée dans le « Oyez Citoyens » avec des informations sur le fonctionnement d'un comité, les aides existantes, des témoignages d'associations, etc. Cette rubrique donnerait aux citoyens l'occasion de s'exprimer sur leurs expériences associatives et inciterait les habitants à s'organiser davantage collectivement.
 - › Concernant les jardins partagés, une expérience a déjà été menée à Neufchâteau, mais elle a échoué, faute de participants. Il en ressort que la demande n'existe pas sur la commune, le milieu rural offrant généralement la possibilité de créer son propre jardin.
 - › Les éléments relatifs aux liens à créer entre la ville et les villages pourraient être plus spécifiquement traités par le Centre culturel.
- Projet immatériel à court terme, surtout pour le volet communication (lot 1)

Rénovation de la salle de village d'Hamipré

- › Pour l'instant, la salle n'est plus aux normes et ne peut théoriquement plus être louée. Plusieurs travaux ont cependant été réalisés (certains modules de la cuisine et les châssis ont été changés).
- › La salle a été construite il y a 50 ans par les habitants du village et ceux-ci y sont fort attachés. Il n'est donc pas envisageable pour les habitants d'Hamipré de la raser pour en construire

une nouvelle, bien que cette option ait été envisagée par certains membres de la CLDR au vu des coûts que la rénovation peut engendrer.

- › L'isolation est un point central à envisager : isolation par l'extérieur, toiture et isolation du toit par l'intérieur ; le système de chauffage est à changer.
 - › Une fois la salle rénovée, afin de la rendre polyvalente et d'économiser de l'énergie (ne pas devoir la chauffer entièrement selon les activités), une cloison amovible pour réduire la salle devrait être envisagée.
 - › Notons que la cohabitation n'est pas toujours évidente avec le club des jeunes qui jouxte la salle. Afin de garantir le respect de chacun, une Charte relative à la cohabitation devrait être mise en place et des moyens utilisés pour la faire respecter.
- Projet matériel à court terme (lot 1)

Développement de l'offre culturelle

- › Le sujet est très vague et vaste.
 - › Lorsque de nouvelles activités sont organisées (par exemple les soirées « Slam »), il n'y a pas beaucoup de public. Ce qui fonctionne bien sur la commune, ce sont les troupes de théâtre. Celles-ci sont donc à maintenir et à soutenir.
 - › Il existe une diversité d'initiatives, mais il apparaît important de mieux les coordonner et surtout de les relayer avec de la publicité. Ces activités relèvent de l'employée du centre culturel, qui sera bientôt reconnu.
- Projet immatériel à ne pas retenir dans le cadre du PCDR car il dépend du Centre culturel

Création de lieux/d'infrastructures culturels sur le territoire

- › L'idée la plus soutenue est de compléter l'Espace 29 et d'en aménager l'étage. Pour l'instant, la salle n'est pas adaptée pour en faire un lieu culturel, elle nécessite divers aménagements, ainsi que le remplacement de l'escalier pour accéder à l'étage.
 - › D'autres lieux ont été cités mais ne font pas l'unanimité, tels que l'ancien home qui pourrait devenir une salle de spectacle (mais nécessiterait également de gros aménagements), ou bien la salle à l'étage du Moulin Klepper où l'on pourrait installer des gradins « accordéons », qui avancent et reculent. La salle est en effet appréciée pour son charme, mais elle n'est toutefois pas assez grande (maximum 70 personnes).
 - › La Commune a récemment mis à disposition des locaux pour les répétitions des groupes de musique (à l'ancienne école de Petitvoir, dans la classe de musique) et pour le centre de documentation historique et d'archives du Cercle Terre de Neufchâteau (au Moulin Klepper II).
- Projet matériel à court terme pour l'Espace 29 (lot 1)

Désacralisation de l'église Saint Bernard à Montplainchamps pour l'aménager en un lieu culturel et associatif.

- › Au vu des coûts envisagés pour rénover l'église en un lieu culturel, cette option d'aménagement n'a pas été retenue. Les avis sont partagés entre deux solutions : soit raser l'église pour dégager une zone qui serait affectée à du parking et à un espace de convivialité, soit la vendre.
 - › L'église fait partie du patrimoine, et à ce titre certains habitants ne veulent pas qu'elle soit démolie, même si elle n'est pas en bon état. En outre, l'église est située en hauteur par rapport à la route, ce qui ne faciliterait pas l'aménagement d'un parking.
 - › L'idée serait donc de la vendre et de lui trouver d'autres affectations, telle qu'une crèche (comme à Bertrix), un mur d'escalade à l'extérieur, tout en conservant éventuellement une partie religieuse.
- Projet à ne pas reprendre au PCDR ; la solution envisageable serait un transfert de propriété sous conditions (affectation spécifique dans l'intérêt général).

Développement d'infrastructures sportives

- › De manière générale, la commune est bien fournie en infrastructures sportives intérieures et extérieures, particulièrement à Neufchâteau. Les grosses infrastructures comme les skate parcs ne semblent pas adaptées aux villages ; les plaines de jeux et les espaces de convivialité y ont davantage leur place (cfr. FP Plaine de jeux).

- › Dans les villages, les espaces multisports existants (comme bientôt à Tournay) pourraient être investis et utilisés plus en y organisant des activités, telles qu'un tournoi de mini-foot. L'animateur de la RCA pourrait, à l'occasion, décentraliser ses activités et ainsi mobiliser davantage de citoyens.
 - › À Neufchâteau, il n'y a plus de club de football ; il n'y a donc aucun intérêt à installer un terrain synthétique. Un terrain multisports existe près de la petite cabane du minigolf ; il n'est donc pas non plus nécessaire d'en créer un nouveau.
 - › Anciennement, à Neufchâteau, une piste d'athlétisme contournait le terrain de foot. À l'heure actuelle, il y a un terrain de pétanque à proximité. Si cela est possible et si l'ADEPS en a l'utilité, la piste pourrait être réaménagée.
- Projet matériel à moyen terme (lot 2) ou à retirer du PCDR

Offre accrue d'activités sportives

- › Il y a déjà une offre conséquente d'activités sportives sur le territoire. Certaines sont organisées à destination des aînés, avec l'association Énéosport, partenaire de l'ADEPS et qui rassemble différents clubs.
 - › Une meilleure communication autour des activités existantes est primordiale. Il est en effet indispensable de recruter des bénévoles pour pérenniser les associations.
 - › Afin d'être efficace et économe, il serait opportun d'utiliser les canaux existants, tels que le site de la Commune pour communiquer sur ces activités.
 - › Un seul type d'offre manque sur la commune au niveau sportif : l'handisport, à organiser avec des professionnels.
- Projet immatériel à moyen terme pour l'handisport (lot 2) ou à retirer du PCDR, pour une mise en œuvre avec la Ligue Handisport francophone.

Table-ronde services, aînés, ...

Création d'un local pour le village de Verlaine

- › La Commune a acquis une partie de la parcelle située en face de l'église, de l'autre côté de la route, afin d'y aménager un espace de convivialité, une zone pour le chapiteau et une plaine de jeux. L'auteur de projet est désigné.
 - › Cependant, il serait intéressant pour l'association locale de disposer à terme d'un local. La préférence irait à l'église qui devrait alors être désacralisée. Ce type d'aménagement est souvent compliqué, aux niveaux du confort acoustique et de la mise aux normes.
 - › Un local dans le logement du CPAS à l'arrière de l'église pourrait aussi s'envisager.
- Projet matériel à long terme (lot 3)

Rénovation et agrandissement de l'ancien presbytère de Montplainchamps dans un cadre convivial et adapté

- › L'ancien presbytère, fort vieillot, nécessite des travaux d'aménagement et de mise aux normes assez conséquents. Il appartient actuellement à la Fabrique d'église et des contacts ont été pris pour envisager un bail emphytéotique.
- › Le village a fortement rajeuni et il y a une grande attente par rapport à cette maison de village. Le comité local compte 11 personnes actives et est fort dynamique.
- › Les travaux nécessaires :
 - Agrandir la salle par une extension, pour atteindre une capacité d'environ 80 personnes
 - Aménager une cuisine
 - Revoir les sanitaires
 - Prévoir un espace de stockage et une salle de réunion à l'étage
 - Pouvoir accueillir ponctuellement des cérémonies liées au culte (dans le garage ?).
 - Prévoir toutes les mises aux normes
 - Remplacer la toiture et les châssis.
- › Les abords ont fait l'objet d'une demande d'aménagement lors d'une réunion précédente. Il convient néanmoins de vérifier le statut de propriété des terrains alentours et la présence éventuelle d'un chemin/une servitude.

- › Il est important d'être cohérent avec l'environnement immédiat de l'église qui se trouve de l'autre côté de la route ; pourquoi pas utiliser cet espace pour y faire des places de parking et une plaine de jeux ?
- Projet matériel à court terme (lot 1)

Mise en place de services pour permettre aux aînés de rester à domicile

Mise en place d'activités et de solidarité pour permettre aux aînés de bien vieillir à Neufchâteau

- › Les participants proposent de regrouper ces deux fiches en une.
- › Ils estiment pertinent de mener une réflexion « Neufchâteau Amie des Aînés » sur le territoire. La démarche WADA est soutenue par l'AVIQ et l'UCLouvain, en lien avec le CCCA <https://www.aviq.be/fr/devenir-une-commune-wallonie-amie-des-aînés>
- › Les participants font remarquer que le besoin le plus criant est de prévoir une manière d'être en lien avec les aînés, même à leur domicile. Tout le monde ne participe pas aux activités. C'est quand les aînés souffrent le plus de solitude, qu'ils n'ont plus d'envie, qu'il faut leur apporter un soutien, du contact humain.
- › Il est important d'organiser un service de ramassage ou de covoiturage pour faciliter l'accès à la Maison d'Accueil Communautaire.
- › Le guide des services établi par le CCCA pourrait être mis à jour et réédité.
- › Il est prévu de relancer l'Espace Public Numérique, avec un animateur.
- › Le service de repas localisé au Pré Fleuri est en cours de refonte (nouvel exploitant, recours accru aux produits locaux, ...). La CSD livre également des repas à domicile. (cf. fiche-projet « préparation de repas à domicile ou aux collectivités)
- › Le CPAS et la CSD disposent d'un ouvrier polyvalent qui peut intervenir à domicile sur des petites réparations.
- Projet immatériel à moyen terme ou éventuellement à court terme (lot 2, lot 1 ?)

Développement de l'accueil de l'enfance

- › Les éléments repris dans cette fiche se font déjà :
 - La Commune est attentive à adapter l'offre d'accueil aux besoins.
 - Le projet de halte-garderie itinérante est en cours de concrétisation.
 - Des accueillantes d'enfants (Baby Service ou indépendantes) se trouvent dans les villages.
 - Des plaines de jeux sont organisées pendant les congés scolaires.
- Projet immatériel en cours (lot 0)

Renforcement de l'enseignement

- › La Commune gère l'enseignement communal à travers son Pouvoir Organisateur, en lien avec la Fédération Wallonie Bruxelles.
- › Le développement de la culture à l'école est maintenant une obligation.
- Projet immatériel qui relève de la gestion communale.

Aménagement d'une maison multiservices

- › La Commune envisage de solliciter un bail emphytéotique sur l'ancienne maison vicariale à Neufchâteau.
- › Les affectations envisagées :
 - Maison de jeunes (ouverture le mercredi après-midi ?), avec un accueil régulier, des ateliers, ...
 - Le Conseil des Jeunes pourrait aussi être associé.
 - Maison d'accueil communautaire : passer de 2 à 3 jours d'accueil des aînés par semaine pour leur proposer des activités collectives variées (cela remplacerait le local au Blanc Caillou – certains souhaitent que la pertinence de changer d'endroit soit vérifiée).
 - Une petite salle de réunion.
 - Un logement tremplin dans le corps de logis.
- › Idéalement, quelqu'un devrait encadrer et coordonner toutes les activités pour qu'elles puissent se dérouler en toute cohérence (pas de gêne entre les activités).
- › Des vestiges du château auraient été trouvés récemment dans le bâtiment à l'arrière.

- › Une salle de répétition pour les groupes musicaux locaux devrait trouver place à l'ancienne école de Petitvoir dans la salle de musique.
 - › Le centre de documentation historique et d'archives du Cercle Terre de Neufchâteau sera hébergé dans le Moulin Klepper II.
- Projet matériel à court terme (lot 1)

Adaptation des services à l'évolution des besoins de la population

- › Les participants décident de ne pas retenir cette fiche car ils estiment qu'il n'y a pas de prise sur les éléments cités ou que des réponses sont mises en place progressivement.
 - › Au sujet de la connectivité, les installations sont améliorées régulièrement (pose d'un amplificateur à Massul et d'un boîtier près du pont de la rivière à Petitvoir). Les participants se demandent s'il ne serait pas intéressant de maintenir également une zone de quiétude, à l'abri des ondes pour les électrosensibles.
 - › Le Repair Café reçoit parfois des demandes d'aide pour le remplissage de formulaires divers.
→ Les services d'un écrivain public pourraient s'envisager dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale (pas du CPAS en raison de la frontière psychologique que cela représente).
 - › La Commune organise une fois par an l'accueil des nouveaux habitants. Ce rythme est considéré comme suffisant.
 - › La création d'un point de relais dans les villages dépend de la volonté des villageois et du privé.
 - › Des valves d'information communale pourraient être posées près des églises ou des maisons de village qui n'en disposent pas → gestion communale
- Projet immatériel à supprimer / en cours

Actions en matière d'offre de santé

- › La Commune a commandé et va installer des défibrillateurs dans les villages ; des cours de secourisme sont organisés par la Croix-Rouge.
 - › L'offre de santé curative dépend de la volonté des médecins ; la Commune a mis en place un plan d'actions pour attirer de nouveaux médecins.
 - › Les participants suggèrent de s'axer sur la prévention et de mener une réflexion de « Commune en santé ». Pour ce faire, un soutien peut être obtenu auprès du Centre Local de Prévention de la Santé.
- Projet immatériel à court terme (lot 1)

En conclusion, la CLDR propose cette première programmation des projets (les intitulés seront peut-être appelés à évoluer par la suite) :

En lot 1 (projets prioritaires à court terme)

- Image de Neufchâteau
- Soutien à la vie associative
- Politique de gestion des maisons de village
- Rénovation et agrandissement de l'ancien presbytère de Montplainchamps dans un cadre convivial et adapté
- Renforcement des liens entre les générations et entre les villageois, surtout pour le volet communication
- Rénovation de la salle de village d'Hamipré
- Aménagement d'une maison multiservices
- Actions en matière d'offre de santé → Commune en santé

En lot 2 (projets à moyen terme, de 4 à 6 ans)

- Développement du club des jeunes de Grandvoir en organisant des activités et en lui donnant accès à un local (pas forcément privatif).
- Mise en place de services pour permettre aux aînés de rester à domicile / Mise en place d'activités et de solidarité pour permettre aux aînés de bien vieillir à Neufchâteau → fiches regroupées / « Neufchâteau Amie des Aînés » (en lot 1 ?)

En lot 3 (projets à long terme, de 7 à 10 ans)

- Aménagement ou construction d'une maison de village à Longlier
- Création d'un local pour le village de Verlaine

En lot 0 (projets déjà en cours)

- Préparation de repas à domicile ou aux collectivités
- Mise à disposition d'un local pour les jeunes à Longlier
- Création (de lieux) et d'activités de rencontre pour les jeunes
- Développement de l'accueil de l'enfance
- Adaptation des services à l'évolution des besoins de la population (connectivité)

Projets qui ne seront pas repris au PCDR

- Création ou transformation d'un bâtiment en maison de village à Grandvoir
- Développement de l'offre culturelle - dépend du Centre culturel
- Création de lieux/d'infrastructures culturels sur le territoire - Espace 29 - gestion communale
- Désacralisation de l'église Saint Bernard à Montplainchamps pour l'aménager en un lieu culturel et associatif - la solution envisageable serait un transfert de propriété/vente sous conditions (affectation spécifique dans l'intérêt général)
- Développement d'infrastructures sportives : Projet matériel à moyen terme (lot 2) ou à retirer du PCDR
- Offre accrue d'activités sportives : pour l'handisport → à relayer à la Ligue de Handisport
- Renforcement de l'enseignement - relève de la gestion communale, via le Pouvoir Organisateur.
- Adaptation des services à l'évolution des besoins de la population - à relayer au PCS pour l'écrivain public.

Les suites de l'opération de développement rural

Les agents de développement rappellent les prochains rendez-vous de la CLDR :

- Synthèse et programmation en lots – 08/02/2024
- Visite des projets du lot 1 – samedi 09/03/2024 en matinée
- GT projets du lot 1 – 2 séances : 21/03/2024 et 04/04/2024
- Finalisation de la stratégie et programmation finale – 25/04/2024
- Relecture des fiches-projets – 20/06/2024
- Approbation du PCDR

Ce calendrier des réunions pourrait être appelé à évoluer en fonction des impératifs d'échéances liés aux élections.

Divers

Suite à la réunion du Comité de sélection (CLDR) de décembre, le Bourgmestre fait part du classement des projets introduits dans le budget participatif 2023.

	Moyenne /84	%	Prix
4) Rénovation et mise aux normes Afsca de la cuisine de la salle des fêtes Les Sorbiers - Massul/Molinfain	73,14	87,07	14.457,69 €
8) Aire de convivialité de la Communauté de Petitvoir	66,21	78,83	29.941,45 €
10) Création d'un espace intergénérationnel dans la maison de village de Tournay	65,64	78,15	30.000,00 €

9) Aménagement des abords du carrefour situé au croisement "Chemin du Gros Têr – Les Huzes – Le Pont al Rue" Respelt	65,57	78,06	17.812,90 €
2) Amélioration de l'espace de convivialité de Cousteumont	64,71	77,04	9.850,00 €
1) Neufchâteau, mon patrimoine !	63,15	75,18	11.000,00 €
7) Vignoble du Clos du Hays, Neufchâteau	53,43	69,39	26.030,00 €
11) Toilette sèche, Verlaine	45,43	54,08	2.662,00 €
5) Activités interculturelles, Neufchâteau	33,36	39,71	21.980,00 €
3) Centre de tri et de revalorisation des déchets non toxiques, Longlier	32,71	38,95	13.150,00 €
6) Parc récréatif clôturé pour chiens, Neufchâteau	21,93	26,11	30.000,00 €

Si l'on additionne les montants des trois premiers projets, on approche les 75.000€ (sur 80.000€). Le projet « aménagement de la cour du local scout à Neufchâteau » qui avait été sélectionné dans le cadre du budget participatif 2022 n'a pas pu se concrétiser car les scouts sont délocalisés dans l'ancienne buvette du foot à Neufchâteau. Cela représente 21.000€ que le Collège a décidé d'injecter dans le budget participatif 2023, ce qui donne au total 101.000€ disponibles. De ce fait, les projets de Respelt et Cousteumont pourront également être subsidiés.

Les porteurs de projet vont être avertis prochainement.

D'autre part, la Commune souhaite poursuivre la dynamique du projet « Neufchâteau, mon patrimoine ! ». Une réunion va être prochainement organisée avec toutes les personnes impliquées dans ce projet pour envisager sa concrétisation (engagement d'étudiants pour l'entretien des sites).

Sophie Orban & Bruno Echterbille
Agents de développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Semois-Ardenne

Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY | +32 (0)63 44 02 02
semois@frw.be | www.frw.be | www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne

Présences à la réunion de CLDR du 11 janvier 2024

Présents :

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal
Mme	Barvaux	Mireille	Longlier	
Mme	Bolly	Cécile	Tournay	
M.	Cheppe	Jacques	Petitvoir	X
Mme	Clémentz	Mariline	Tronquoy	X
M.	Delrez	Jean-Marc	Verlaine	
M.	Huberty	François	Neufchâteau	X
M.	Jacobs	Jean-Marie	Respelt	
Mme	Jacquemart	Chantal	Neufchâteau	
M.	Jacquemart	Jean-Marie	Tronquoy	
M.	Lecomte	Joseph	Hamipré	
M.	Mathelin	Laurent	Montplainchamps	
M.	Mathieu	Thierry	Longlier	
M.	Moreau	Marc	Marbay	X
M.	Picard	Frédéric	Montplainchamps	
M.	Verleyen	Jean-Paul	Nolinfaing	

Excusés :

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal
Mme	Achene	Ghislaine	Tronquoy	
M.	Defat	Simon	Tournay	X
M.	Legras	Jérôme	Grapfontaine	
M.	Otten	Sébastien	Neufchâteau	
M.	Van der Smissen	Patrick	Tournay	
Mme	Vanschepdael	Manoëlle	Tournay	

Annexe : les pré-fiches analysées

Création d'un local pour le village de Verlaine

Lien avec la stratégie : Améliorer la convivialité et la cohésion, et développer les liens intergénérationnels
Objectif opérationnel visé : Renforcer et coordonner l'offre culturelle, associative et sportive

Origine du projet : IC, GT
Maîtrise communale : Oui
Importance du projet : ++

Budget : € € €
Subsides du DR : Oui
Faisabilité : ++

Localisation :

Verlaine

Porteur du projet et partenaires

potentiels :

Club des jeunes

Votes plateforme : 26 Likes – 0 Dislike
Pourcentage : 91,7 %

Description et justification du projet :

Le projet consiste à aménager un local pour l'association de Verlaine.
 - Soit dans l'église (pour cela elle doit tout d'abord être désacralisée),
 - Soit réinvestir le logement du CPAS situé à l'arrière en local de réunion.

La Commune a acquis une partie de la parcelle située en face de l'église, de l'autre côté de la route, afin d'y aménager un espace de jeux et une placette conviviale.



Rénovation et agrandissement de l'ancien presbytère de Montplainchamps

Lien avec la stratégie : Améliorer la convivialité et la cohésion, et développer les liens intergénérationnels
Objectif opérationnel visé : Renforcer et coordonner l'offre culturelle, associative et sportive

Origine du projet : IC, GT
Maîtrise communale : Oui
Importance du projet : +++

Budget : € € € €
Subsides du DR : Oui
Faisabilité : +++

Localisation :

Montplainchamps

Porteur du projet et partenaires

potentiels :

Cercle « Chez Nous », Evêché

Votes plateforme : 26 Likes – 0 Dislike
Pourcentage : 91,7 %

Description et justification du projet :

Le projet consiste à rénover et agrandir l'ancien presbytère de Montplainchamps dans un cadre convivial et adapté. Il appartient actuellement à la Fabrique d'église de la paroisse Saint Bernard de Montplainchamps.

Les besoins :

- Disposer d'une salle avec une capacité suffisante (pour 80 personnes), via une extension vers l'arrière.
- Aménager une cuisine
- Prévoir un espace de stockage et une salle de réunion à l'étage
- Pouvoir accueillir des cérémonies liées au culte

Un auteur (2A Architecture) a été désigné par la Commune pour réaliser une première étude.

Un autre projet est lié à l'aménagement extérieur du bâtiment (plaine de jeux et espace de convivialité).



Création d'un lieu associatif et culturel dans l'église Saint-Bernard à Montplainchamps

Lien avec la stratégie : Améliorer la convivialité et la cohésion, et développer les liens intergénérationnels
Objectif opérationnel visé : Renforcer et coordonner l'offre culturelle, associative et sportive

Origine du projet : IC, GT
Maîtrise communale : Oui
Importance du projet : ++

Budget : € € € €
Subsides du DR : Oui ???
Faisabilité : ++

Localisation :

Montplainchamps

Porteur du projet et partenaires

potentiels :

Evêché, associations

Votes plateforme : 26 Likes – 0 Dislike
Pourcentage : 91,7 %

Description et justification du projet :

L'église devrait être désacralisée suite à l'accord donné par la Fabrique d'église en 2023. Le bâtiment (de +/- 360 m²) nécessite de gros frais de réfection.

Deux possibilités sont à envisager :

- Soit l'église est vendue
- Soit elle est affectée à un projet culturel conséquent

Liens avec le projet de maison de village dans l'ancien presbytère et l'espace extérieur de jeux à Montplainchamps.



Rénovation de la salle de village d'Hamipré

Lien avec la stratégie : Améliorer la convivialité et la cohésion, et développer les liens intergénérationnels
Objectif opérationnel visé : Renforcer et coordonner l'offre culturelle, associative et sportive

Origine du projet : IC, GT
Maîtrise communale : Oui
Importance du projet : ++

Budget : 
Subsidés du DR : Oui
Faisabilité : ++

Localisation :
Hamipré

Porteur du projet et partenaires potentiels :
Associations, Club des jeunes

Votes plateforme : 26 Likes – 0 Dislike
Pourcentage : 91,7 %

Description et justification du projet :

La salle d'Hamipré existe depuis 50 ans. La Commune dispose d'un bail emphytéotique qui court jusqu'en 2040. La salle occupe environ 4 ares (20*20m) et est entourée d'un parking macadamisé; le club des jeunes dispose d'un local dans le bout de l'ancien jeu de quilles. Une plaine de jeux a été aménagée récemment à proximité. Le Comité de gestion de la salle devra sans doute être recomposé.

Le projet consiste à rénover la salle, notamment :

- La toiture et les descentes d'eau
- L'isolation
- Le chauffage
- Le carrelage
- La cuisine
- Les sanitaires
- La détection incendie
- L'acoustique

Quid des abords ?
 Quels liens avec le club des jeunes ?



Création d'une maison de village à Longlier

Lien avec la stratégie : Améliorer la convivialité et la cohésion, et développer les liens intergénérationnels
Objectif opérationnel visé : Renforcer et coordonner l'offre culturelle, associative et sportive

Origine du projet : IC, GT
Maîtrise communale : Oui
Importance du projet : ++

Budget : 
Subsidés du DR : Oui
Faisabilité : ++

Localisation :
Longlier, chaussée de Balaclava

Porteur du projet et partenaires potentiels :
Club des jeunes, cercle paroissial

Votes plateforme : 26 Likes – 0 Dislike
Pourcentage : 91,7 %

Description et justification du projet :

Le projet vise la création d'une maison de village à Longlier. Le Cercle Saint Etienne est une salle paroissiale (+/-25*13m, 3,285 ares). Il se trouve le long de la voirie régionale. Il se compose d'une grande salle polyvalente, d'un espace en balcon (1/3 de la superficie), d'une cuisine, de 2 douches, 3 lavabos, 3 WC, un bar et une petite salle de réunion. Les abords immédiats sont privés. Le bâtiment nécessite des travaux (mise aux normes, sanitaires, ...).

Quelle solution ?

- Soit le rénover (sans possibilité d'extension) ?
- Soit l'abattre pour reconstruire une nouvelle maison de village.
- Ailleurs dans le village ?

En cours : Des premiers contacts ont été pris avec la Décanale pour conclure un bail emphytéotique et pouvoir y accueillir le club des jeunes.



Mise à disposition d'un local pour les jeunes à Longlier

Lien avec la stratégie : Créer des conditions de vie adaptées à la démographie de la commune pour assurer l'épanouissement de toutes les générations
Objectif opérationnel visé : Proposer un encadrement de qualité à toutes les tranches d'âges de la population

Origine du projet : IC, GT
Maîtrise communale : Oui
Importance du projet : ++

Budget : 
Subsidés du DR : Non
Faisabilité : ++

Localisation :
Longlier, cercle Saint Etienne

Porteur du projet et partenaires potentiels :
Jeunes

Votes plateforme : 31 Likes – 0 Dislike
Pourcentage : 90,3 %

Description et justification du projet :

Le projet consiste à mettre à la disposition des jeunes de Longlier un local accessible et adapté à cette tranche d'âge, car le local actuel ne convient plus.

En cours :

Des contacts ont été récemment pris par la Commune avec la Décanale pour conclure un bail emphytéotique. Après une mise aux normes incendie et électricité, le bâtiment pourrait être mis à disposition du club des jeunes.

Création d'une maison de village à Grandvoir

Lien avec la stratégie : Améliorer la convivialité et la cohésion, et développer les liens intergénérationnels
Objectif opérationnel visé : Renforcer et coordonner l'offre culturelle, associative et sportive

Origine du projet : IC, GT
Maîtrise communale : Oui
Importance du projet : ++

Budget : 
Subsides du DR : Oui
Faisabilité : ++

Localisation :
Grandvoir

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Votes plateforme : 26 Likes – 0 Dislike
Pourcentage : 91,7 %

Description et justification du projet :

Le projet consiste à aménager une maison de village.

Besoins liés au projet

- Une salle polyvalente
- Un espace de stockage
- Un espace pour les jeunes

Localisations potentielles

- Rénovation de la salle Saint Donat (gérée par le Foyer Culturel de Grandvoir : salle pouvant accueillir 120 personnes, scène, cuisine, garage, sanitaires – pas d'espace autour / à prévoir: création d'un bar, rénovation des sanitaires, extension par une annexe)
- Dans l'ancienne forge (à vendre)
- Construction d'un nouveau bâtiment sur le terrain communal près de l'école.

→ Fusionner avec le développement du club des jeunes ?

Développement du Club des jeunes de Grandvoir et mise à disposition d'un local

Lien avec la stratégie : Créer des conditions de vie adaptées à la démographie de la commune pour assurer l'épanouissement de toutes les générations

Objectif opérationnel visé : Proposer un encadrement de qualité à toutes les tranches d'âges de la population

Origine du projet : IC, GT
Maîtrise communale : Oui
Importance du projet : +++

Budget : 
Subsides du DR : Non
Faisabilité : +++

Localisation :
Grandvoir

Porteur du projet et partenaires potentiels :
Club des jeunes

Votes plateforme : 31 Likes – 0 Dislike
Pourcentage : 90,3 %

Description et justification du projet :

Le projet consiste à mettre à disposition du club des jeunes de Grandvoir une salle, éventuellement avec un espace pour stocker du matériel.

Cette salle ou ce local ne sera pas spécialement privatif.

Des activités et des événements seront organisés à destination des jeunes.

→ À fusionner avec le projet de maison de village à Grandvoir ?
→ Ou bien avec le projet lié aux espaces et activités pour les jeunes ?

Création de lieux et d'activités de rencontre pour les jeunes

Lien avec la stratégie : Créer des conditions de vie adaptées à la démographie de la commune pour assurer l'épanouissement de toutes les générations

Objectif opérationnel visé : Proposer un encadrement de qualité à toutes les tranches d'âges de la population

Origine du projet : IC,
Maîtrise communale : Oui
Importance du projet : +++

Budget : 
Subsides du DR : Non
Faisabilité : ++

Localisation :
Commune : Neufchâteau et les villages

Porteur du projet et partenaires potentiels :
Clubs des jeunes, (future) Maison de jeunes, Siep

Votes plateforme : 31 Likes – 0 Dislike
Pourcentage : 90,3 %

Description et justification du projet :

Créer des lieux et des activités pour les jeunes est un besoin crucial pour la commune qui a été mis en exergue à maintes reprises.

Créer une Maison de jeunes :

Engager un animateur/éducateur permanent pour l'accueil et l'organisation d'activités et/ou un éducateur de rue qui veillerait à créer des liens entre les jeunes.

-> Localisation à Neufchâteau : lien avec le projet de maison multiservices ?

Créer des clubs des jeunes :

- Développer les clubs des jeunes de Grandvoir et de Petitvoir en leur donnant accès à un local (qu'ils peuvent partager avec une autre association).

- Aménager les caves de la maison de village de Tournay en local pour les jeunes (BP 2024)

- Trouver des locaux adaptés pour le club des jeunes de Longlier (EC)

- Créer un club des jeunes à Neufchâteau et leur donner accès à un local

Créer des activités pour les adolescents :

- Proposer des stages pour les jeunes

- Organiser des ateliers intergénérationnels (rétribués) sur les nouvelles technologies

- Organiser des événements qui permettent de trouver des jobs d'étudiant et favoriser le travail étudiant dans les commerces locaux

Mise en place de services pour permettre aux aînés de rester à domicile

Lien avec la stratégie : Créer des conditions de vie adaptées à la démographie de la commune pour assurer l'épanouissement de toutes les générations

Objectif opérationnel visé : Proposer un encadrement de qualité à toutes les tranches d'âges confondues de la population

Origine du projet : IC,

Maîtrise communale : Oui

Importance du projet : +++

Budget : €

Subsides du DR : Non

Faisabilité : ++

Localisation :

Neufchâteau et les villages

Porteur du projet et partenaires

potentiels :

CPAS, résidence « Pré Fleuri »

Votes plateforme : 25 Likes – 0 Dislike

Pourcentage : 75 %

Description et justification du projet :

Le projet consiste à élargir les services, principalement à domicile, pour les aînés :

- Créer un poste d'ouvrier polyvalent pour apporter une aide à domicile concernant tout ce qui a trait au petit entretien.*
- Fournir un service de repas à domicile : via une convention soit avec des acteurs locaux, soit avec le Pré Fleuri. La livraison des repas étant la principale difficulté, il faudra compter sur la solidarité (à organiser) ou sur les services à domicile qui pourraient servir de relais.
- Maison d'Accueil Communautaire : prévoir un jour d'ouverture supplémentaire par semaine et des activités mensuelles. La délocaliser au centre de Neufchâteau (dans la maison multiservices).

→ Fusionner avec « Mise en place d'activités et de solidarité pour permettre aux aînés de bien vieillir à Neufchâteau »

→ Lien avec la fiche « Préparation de repas à domicile ou aux collectivités »

Mise en place d'activités et de solidarité pour permettre aux aînés de bien vieillir à Neufchâteau

Lien avec la stratégie : Créer des conditions de vie adaptées à la démographie de la commune pour assurer l'épanouissement de toutes les générations

Objectif opérationnel visé : Proposer un encadrement de qualité à toutes les tranches d'âges confondues de la population

Origine du projet : IC,

Maîtrise communale : Oui

Importance du projet : +++

Budget : €

Subsides du DR : Non

Faisabilité : ++

Localisation :

Neufchâteau

Porteur du projet et partenaires

potentiels :

Votes plateforme : 25 Likes – 0 Dislike

Pourcentage : 75 %

Description et justification du projet :

Afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse, le projet consiste tout d'abord à développer une démarche Wallonie Amie Des Aînés (WADA) sur le territoire, c'est-à-dire à définir un plan d'actions qui vise à créer un environnement favorable pour les aînés.

Organisation d'activités :

- Continuer les ateliers Ergo et Encéphale 2.0
- Créer des clubs d'aînés
- Organiser des cours d'informatique pour aînés
- Organiser des activités diverses telles que des jeux de société, une école des devoirs, des animations intergénérationnelles, l'aide au remplissage de formulaire, etc.

Organisation de l'entraide :

- Mettre en place un réseau d'entraide pour les aînés
- Établir un répertoire des aînés pour leur venir en aide en cas de canicule
- Établir une liste de personnes à contacter pour obtenir de l'aide dans différentes démarches

→ Fusionner avec « mise en place de services pour permettre aux aînés de rester à domicile » ?

Développement de l'accueil de l'enfance

Lien avec la stratégie : Créer des conditions de vie adaptées à la démographie de la commune pour assurer l'épanouissement de toutes les générations

Objectif opérationnel visé : Proposer un encadrement de qualité à toutes les tranches d'âges confondues de la population

Origine du projet : IC,

Maîtrise communale : Oui

Importance du projet : ++

Budget : €

Subsides du DR : Non

Faisabilité : ++

Localisation :

Neufchâteau

Porteur du projet et partenaires

potentiels :

ATL, écoles

Votes plateforme : 16 Likes – 0 Dislike

Pourcentage : 66,7 %

Description et justification du projet :

Le projet vise à élargir les possibilités d'accueil pour couvrir toutes les demandes de garde d'enfants en bas-âge.

Plusieurs pistes :

- Favoriser le co-accueil
- Créer une plaine de jeux / garderie pendant les congés scolaires

Existant / en projet :

- Des stages sont organisés pendant les vacances par l'ATL et les écoles
- La Commune étudie actuellement les possibilités pour augmenter le nombre de places d'accueil de la petite enfance
- Création en cours d'une halte-garderie itinérante

Renforcement de l'enseignement

Lien avec la stratégie : Créer des conditions de vie adaptées à la démographie de la commune pour assurer l'épanouissement de toutes les générations

Objectif opérationnel visé : Proposer un encadrement de qualité à toutes les tranches d'âges confondues de la population

Origine du projet : IC,
Maîtrise communale : Oui
Importance du projet : ++

Budget : €
Subsides du DR : Non
Faisabilité : +

Localisation :

Commune

Porteur du projet et partenaires

potentiels :

Écoles

Description et justification du projet :

De manière générale, les habitants souhaitent que les écoles de villages soient maintenues.

Afin de renforcer l'enseignement, plusieurs pistes ont été proposées :

- Proposer des cours d'éducation à l'environnement, de sensibilisation à la biodiversité et à l'écologie dans les écoles (dès la maternelle)
- Développer la culture à l'école
- Proposer des classes inclusives pour les enfants avec des difficultés « dys » (dyslexie, dyscalculie, ...)

Votes plateforme : 16 Likes – 0 Dislike

Pourcentage : 66,7 %

Soutien à la vie associative

Lien avec la stratégie : Améliorer la convivialité et la cohésion et, et développer les liens intergénérationnels

Objectif opérationnel visé : Renforcer et coordonner l'offre culturelle, associative et sportive

Origine du projet : IC,
Maîtrise communale : Oui
Importance du projet : +++

Budget : €
Subsides du DR : Non
Faisabilité : ++

Localisation :

Commune

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Description et justification du projet :

Le projet consiste à mettre en place des activités de soutien aux associations.

- Créer un répertoire de bienvenue pour les associations reprenant toutes les informations sur le fonctionnement, les aides disponibles, les salles accessibles etc.
- Proposer un soutien administratif et juridique aux associations qui le demandent
- Prévoir un coaching des associations pour recréer du lien, renouveler les équipes, se redynamiser, retrouver du sens etc.
- Inciter au bénévolat.
- Augmenter la cohésion entre les associations et accompagner celles en création
- Faciliter les démarches pour le prêt de matériel et/ou mutualiser les achats

Votes plateforme :

12 Likes – 0 Dislike

Pourcentage : 63,9 %

Gestion des salles et maisons de village

Lien avec la stratégie : Améliorer la convivialité et la cohésion et, et développer les liens intergénérationnels

Objectif opérationnel visé : Renforcer et coordonner l'offre culturelle, associative et sportive

Origine du projet : IC,
Maîtrise communale : Oui
Importance du projet : +++

Budget : €
Subsides du DR : Non
Faisabilité : ++

Localisation :

Commune

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Description et justification du projet :

Le projet consiste à améliorer la gestion des salles et maisons de village.

- Revoir le contrat qui lie les gestionnaires des maisons de village et la Commune (affectation des revenus)
- Mener une réflexion pour améliorer la gestion des maisons de village sur base de bonnes pratiques existantes. La demande porte sur l'optimisation de l'occupation pour les activités du village ou celles organisées par des villageois (priorité dans les réservations).
- Établir un répertoire de toutes les salles communales, régulièrement mis à jour
- Désigner des organisateurs et responsables permanents pour animer les salles de village
- Organiser des activités pour animer la maison de village de Tournay
- Remettre les salles davantage à disposition des habitants, en faire des lieux de solidarité et d'espace numérique en y installant une connexion internet

Votes plateforme : 12 Likes –

0 Dislike

Pourcentage : 63,9 %

Création d'infrastructures culturelles sur le territoire

Lien avec la stratégie : Améliorer la convivialité et la cohésion et, et développer les liens intergénérationnels
Objectif opérationnel visé : Renforcer et coordonner l'offre culturelle, associative et sportive

Origine du projet : IC,
Maîtrise communale : Oui
Importance du projet : ++

Budget : 
Subsides du DR : Non
Faisabilité : ++

Localisation :

Commune

Porteur du projet et partenaires

potentiels :

Province de Luxembourg, centre culturel, Académie, Harmonie, Cercle d'histoire

Votes plateforme : 25 Likes – 1 Dislike

Pourcentage : 62,5 %

Description et justification du projet :

Le projet consiste à créer et développer des infrastructures culturelles sur le territoire afin de répondre aux besoins :

- Aménager une salle de spectacle avec une scène et des gradins
- Mettre à disposition des salles d'exposition
- Créer un musée en collaboration avec le cercle d'histoire Terre de Neufchâteau
- Fournir des locaux de répétition aux différents groupes de musique présents sur la commune (Académie, Harmonie, etc.)
- Compléter l'Espace 29 d'équipements culturels
- Aménager un local pour le cercle Terre en un centre de documentation historique et de centralisation des archives (réflexion en cours)
- Revoir l'occupation du moulin Klepper (une partie en gestion du centre culturel), améliorer et faciliter la mobilité pour les aînés

Développement de l'offre culturelle

Lien avec la stratégie : Améliorer la convivialité et la cohésion et, et développer les liens intergénérationnels
Objectif opérationnel visé : Renforcer et coordonner l'offre culturelle, associative et sportive

Origine du projet : IC,
Maîtrise communale : Oui
Importance du projet : ++

Budget : 
Subsides du DR : Non
Faisabilité : ++

Localisation :

Commune

Porteur du projet et partenaires

potentiels :

Province de Luxembourg

Votes plateforme : 25 Likes – 1 Dislike

Pourcentage : 62,5 %

Description et justification du projet :

Le projet vise à assurer une offre culturelle structurelle et régulière sur la commune afin de rendre la culture accessible à tous, en améliorant la coopération entre la ville et les villages (délocalisation, transports).

Pour ce faire, plusieurs options sont envisagées :

- Développer des lieux de rencontre autour de la culture (cfr. Conseil d'orientation du centre culturel)
- Organiser des activités culturelles pour tous les publics, et particulièrement les adolescents
- Mieux faire connaître les activités d'acteurs culturels tels que l'ACRF et ENEO et améliorer la communication autour de l'offre culturelle de manière générale
- Redynamiser le théâtre communal en faisant collaborer les différentes troupes
- Mettre à disposition des boîtes à livres dans les villages qui n'en ont pas
- Mettre en valeur les différentes cultures présentes sur le territoire en organisant un événement ou en incluant chacun davantage dans les activités organisées

Un dossier de reconnaissance du Centre culturel a été introduit et un Conseil d'orientation vient d'être créé.

Développement d'infrastructures sportives

Lien avec la stratégie : Améliorer la convivialité et la cohésion et, et développer les liens intergénérationnels
Objectif opérationnel visé : Renforcer et coordonner l'offre culturelle, associative et sportive

Origine du projet : IC,
Maîtrise communale : Oui
Importance du projet : +

Budget : 
Subsides du DR : Non
Faisabilité : +

Localisation :

Commune

Porteur du projet et partenaires

potentiels :

Infrasports

Votes plateforme : 25 Likes – 0 Dislike

Pourcentage : 37,5 %

Description et justification du projet :

Afin de développer les infrastructures sportives sur le territoire, diverses solutions ont été envisagées.

À Neufchâteau :

- Rétrécir le terrain de foot à la Vallée du Lac pour créer un piste d'athlétisme autour
- Redévelopper le football à Neufchâteau en aménageant un terrain synthétique
- Créer un terrain multisports avec un préau à Neufchâteau

Dans les villages :

- Créer des espaces sportifs dédiés aux adolescents
- Développer des infrastructures extérieures dans les villages, tels que plaines de jeux, skateparks, etc
- Plaine de jeux et espaces « sportifs » : Coustumont, Lahérie, Montplainchamps, Tournay (EC), Verlaine (EC), Warmifontaine,

Offre accrue d'activités sportives

Lien avec la stratégie : Améliorer la convivialité et la cohésion et, et développer les liens intergénérationnels
Objectif opérationnel visé : Renforcer et coordonner l'offre culturelle, associative et sportive

Origine du projet : IC,
Maîtrise communale : Oui
Importance du projet : +

Budget : € €
Subsides du DR : Non
Faisabilité : ++

Localisation :

Commune

Porteur du projet et partenaires potentiels :
 Infrasports, Hall des Tanneries, Enéo, ...

Votes plateforme :

25 Likes – 0 Dislike
Pourcentage : 37,5 %

Description et justification du projet :

Le projet consiste d'une part à développer l'offre d'activités sportives, et, d'autre part, à améliorer la communication autour du sport dans la commune.

Développement de l'offre sportive :

- Organiser une journée bateaux de modélisme sur le Lac
- Développer le sport-santé
- Améliorer l'offre handisport en faisant appel à des associations spécialisées
- Développer l'offre d'activités sportives dédiées aux aînés (marches existent déjà)
- Développer le sport nature en encourageant la pratique de sport en forêt et en améliorant les infrastructures présentes

Plusieurs activités et événements ont été envisagés au bois d'Ospot (paintball, VTT, balades, ...) ; toutefois c'est une propriété privée où le passage est uniquement toléré.

Amélioration de la communication autour du sport :

- Mise à jour régulière du site de la Commune et de la page Facebook concernant les activités sportives (faciliter la recherche d'informations)
- Mieux référencer les événements sur les moteurs de recherche afin de toucher un public plus large
- Créer une page ou un site internet reprenant toutes les informations sportives de la Province
- Améliorer la communication des clubs et associations pour recruter de nouveaux bénévoles
- Faire connaître les aides financières proposées par la Province et le CPAS

Renforcement des liens entre les générations et entre les villageois

Lien avec la stratégie : Améliorer la convivialité et la cohésion et, et développer les liens intergénérationnels
Objectif opérationnel visé : Renforcer et coordonner l'offre culturelle, associative et sportive

Origine du projet : IC,
Maîtrise communale : Oui
Importance du projet : +++

Budget : €
Subsides du DR : Non
Faisabilité : ++

Localisation :

Commune

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Votes plateforme : 12 Likes – 0 Dislike
Pourcentage : 55,6 %

Description et justification du projet :

Le projet vise à créer des événements qui favorisent la convivialité et à renforcer les activités intergénérationnelles pour lutter contre l'isolement des aînés :

- Mettre en place des SEL (échanges de services)
- Créer des groupes d'échanges du savoir et de la compétence
- Lancer des initiatives de quartiers (partage d'outils etc.)
- Organiser plus d'activités autour du Lac (Chestival, apéros chestrolais, corso fleuri etc.)
- Organiser un événement pour rencontrer les nouveaux habitants (lotissement Hamipré)
- Organiser tous les 6 mois une séance d'information pour les nouveaux habitants ou leur distribuer un guide sur Neufchâteau
- Remettre en place le weekend « Wallonie bienvenue », relancer les fêtes disparues
- Organiser des animations telles que la fête des voisins, ...

Jardins et terrains communautaires :

- Mettre en place un réseau de jardins collectifs dans les écoles
- Mettre à disposition un terrain communautaire dans chaque village pour faciliter la convivialité
- Créer un jardin communautaire dans la serre de l'ancien home (en lien avec le CPAS)

Liens à créer entre la ville et les villages :

- Organiser des événements qui ressemblent, telle que la fête de la musique
- Proposer des activités itinérantes dans les maisons de village
- Installer des animateurs citoyens dans les maisons de village chargés d'organiser régulièrement des activités
- Intégrer les villages dans la dynamique de Neufchâteau et faire venir les gens de Neufchâteau vers les villages

Image de Neufchâteau

Lien avec la stratégie : Améliorer la convivialité et la cohésion, et développer les liens intergénérationnels
Objectif opérationnel visé : Élaborer une stratégie communale de communication coordonnée, inclusive et actualisée

Origine du projet : IC,
Maîtrise communale : Oui
Importance du projet : ++

Budget : €
Subsides du DR : Non
Faisabilité : ++

Localisation :

Commune

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Votes plateforme :
 21 Likes – 1 Dislike
Pourcentage : 33,3 %

Description et justification du projet :

L'image de Neufchâteau peut être travaillée à partir de ces éléments :

- Communiquer sur les résultats de l'étude de QUIDAM
- Mettre en avant la Vallée du Lac, le sport et les jeunes (utiliser des bâches comme support)
- Définir un « centre » de Neufchâteau et le rendre piéton (avis mitigés)
- Mobiliser les citoyens pour qu'ils deviennent ambassadeurs de leur commune et créer une association des ambassadeurs
- Travailler sur le "place branding" destiné à modeler l'image et la perception du territoire et ainsi mettre en place des stratégies destinées à communiquer sur l'attractivité du territoire
- Trouver un "slogan" qui contribue au sentiment d'appartenance et véhicule une image correspondant à la vision partagée de la ville qu'en ont les habitants
- Lier la notion d'aménagements de sécurité à celle du paysage : créer une identité communale
- Remettre en service l'écran d'annonce des manifestations et publicités
- Mettre davantage en avant les commerces locaux, les activités et métiers de la commune, les habitants et l'histoire (capsules vidéo, etc.)
- Maintenir le Oyez Citoyens en version papier et y utiliser des photos locales

En cours :

- La société QUIDAM a réalisé une étude sur l'image de Neufchâteau et a fait des propositions (charte graphique, charte terrasses et devantures, entrées de village, ...).
- Liens avec les réflexions en cours : devenir la capitale des Neufchâteau / Neufchâteau-en-Ardenne

Aménagement d'une maison multiservices

Lien avec la stratégie : Créer des conditions de vie adaptées à la démographie de la commune pour assurer l'épanouissement de toutes les générations

Objectif opérationnel visé : Maintenir et renforcer les services de base de manière équilibrée sur le territoire et en assurant leur accessibilité et leur visibilité pour tous

Origine du projet : IC, CLDR, GT

Maîtrise communale : Oui

Importance du projet : +++

Budget : 

Subsides du DR : Oui

Faisabilité : +++

Localisation :

Ancienne maison vicariale à Neufchâteau

Porteur du projet et partenaires

potentiels :

Cercle Terre, clubs des jeunes

Description et justification du projet :

Une Maison Rurale multiservices est une infrastructure polyvalente pouvant accueillir des services publics et privés. Elle est mise en place pour répondre aux besoins spécifiques de la population rurale.

Le projet consiste à implanter une maison multiservices au centre de Neufchâteau dans le bâtiment du vicaire, place du Château. (2A Architecture a été désigné.)

Le projet permettra de répondre à de multiples besoins :

- Créer une maison de jeunes avec un animateur (accompagnement des jeunes par un éducateur/animateur, accueil quotidien, organisation d'ateliers, etc.)
- Accueillir les activités de la Maison d'Accueil Communautaire
- Offrir une salle de répétition pour les groupes locaux (avec des boxes permettant de ranger le matériel)
- Créer une petite salle de réunion.
- Aménager un logement tremplin.
- Aménager un local pour le Cercle Terre de Neufchâteau, permettant d'en faire un centre de documentation historique et de centraliser les archives

Votes plateforme : 11 Likes – 0 Dislike

Pourcentage : 33,3 %

Préparation de repas à domicile ou aux collectivités

Lien avec la stratégie : Créer des conditions de vie adaptées à la démographie de la commune pour assurer l'épanouissement de toutes les générations

Objectif opérationnel visé : Maintenir et renforcer les services de base de manière équilibrée sur le territoire et en assurant leur accessibilité et leur visibilité pour tous

Origine du projet : IC,

Maîtrise communale : Oui

Importance du projet : ++

Budget : 

Subsides du DR : Non

Faisabilité : ++

Localisation :

Commune

Porteur du projet et partenaires

potentiels :

CPAS

Description et justification du projet :

- Fournir un service de repas à domicile, via une convention avec des restaurateurs locaux ou via le Pré Fleuri. La principale difficulté de ce service est la livraison des repas (il faudra pouvoir compter sur la solidarité ou les services à domicile qui pourraient servir de relais) → cf. fiche aînés
- Faire connaître les restaurateurs et traiteurs locaux qui accepteraient de livrer des repas à domicile
- Préparer les repas pour écoles, etc. davantage à partir de produits locaux

→ Liens avec la halle des produits locaux ?

Votes plateforme : 11 Likes – 0 Dislike

Pourcentage : 33,3 %

Adaptation des services à l'évolution des besoins de la population

Lien avec la stratégie : Créer des conditions de vie adaptées à la démographie de la commune pour assurer l'épanouissement de toutes les générations

Objectif opérationnel visé : Maintenir et renforcer les services de base de manière équilibrée sur le territoire et en assurant leur accessibilité et leur visibilité pour tous

Origine du projet : IC, consultation aînés, GT

Maîtrise communale : Oui

Importance du projet : ++



Budget :

Subsides du DR : Non

Faisabilité : ++

Localisation :

Commune

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Votes plateforme :

11 Likes – 0 Dislike

Pourcentage :

33,3 %

Description et justification du projet :

Amélioration de la connectivité :

- Prévoir un accès internet dans les maisons de village pour lutter contre la fracture numérique
- Améliorer le réseau internet (notamment à Lahérie, Cousteumont, Petitvoir, Grandvoir, Respelt)
- Lutter contre les zones blanches

Communication :

- Maintenir les contacts humains pour accéder aux administrations et aux services (des personnes plutôt que des répondeurs ou internet) et s'assurer que les personnes isolées reçoivent bien toutes les informations
- Offrir un service d'écrivain public
- Organiser tous les 6 mois une séance d'information à l'attention des nouveaux habitants et leur distribuer un guide sur Neufchâteau
- Adapter le format de l'information au public à qui elle est destinée (Tiktok et Instagram pour les jeunes, bandes-dessinées pour les enfants, Facebook et google pour les adultes et la version papier pour les aînés)
- Améliorer la communication sur les services existants et les différents acteurs du social

Villages :

- Créer un point de relais pour les villages qui n'ont pas de commerce (pain, producteurs locaux, colis, etc.) afin de favoriser les liens
- Décentraliser des services communaux dans les maisons de village
- Ajouter des boîtes aux lettres dans les villages
- Mettre en place « des ambassadeurs », qui feront le lien entre la ville et les villages (ce sont des personnes ressources qui indiquent où trouver certaines choses, font le lien avec l'administration communale, ...)

Actions en matière d'offre de santé

Lien avec la stratégie : Créer des conditions de vie adaptées à la démographie de la commune pour assurer l'épanouissement de toutes les générations

Objectif opérationnel visé : Maintenir et renforcer les services de base de manière équilibrée sur le territoire et en assurant leur accessibilité et leur visibilité pour tous

Origine du projet : IC,

Maîtrise communale : Oui

Importance du projet : +++

Budget : €

Subsides du DR : Non

Faisabilité : ++

Localisation :

Commune

Porteur du projet et partenaires

potentiels :

Province de Luxembourg « Ardenne santé »

Votes plateforme : 11 Likes – 0 Dislike

Pourcentage : 33,3 %

Description et justification du projet :

Le projet consiste à étoffer l'offre en matière de santé, notamment dans les villages :

- Equiper plus de bâtiments de défibrillateurs et informer davantage la population dans les villages
- Faire en sorte que le pôle médical soit reconnu en maison médicale (Initiative privée)
- Mener des actions pour attirer plus de médecins et compléter le centre médical (aussi avec des paramédicaux)

Commune en santé ? Le label « Commune en santé » vient du Canada et de Suisse, où il est octroyé pour trois ans. Là, il se réfère à des actions menées dans ces domaines : espaces publics, politique communale, animations et fêtes, famille et solidarité, école, économie et commerces. Il vise la transversalité de la santé dans la politique communale.

En cours : plan d'action communal (logements passerelles, doubler la prime régionale - 25.000€, soutien au conjoint pour trouver du travail, employé communal référent, accueil de médecins stagiaires)